



47-49, avenue Simon Bolivar
75019 Paris



www.syndicat-spl.fr



@SplTransavia



transavia@syndicat-spl.fr



WAKE UP, TO !

Chers collègues, vous êtes nombreux à avoir rejoint le SPL, nous vous adressons tous nos remerciements pour votre confiance et votre soutien. Disposé à prendre toute sa place au sein du paysage syndical en cette fin d'année, le SPL prend acte de la décision unilatérale de notre DRH de reporter les élections. Nous attendons sereinement cette échéance afin de pouvoir mettre en œuvre le projet novateur que nous vous communiquons aujourd'hui.



Transavia



Air France



Hop !



Air Caraïbes



Aigle Azur



Corsair
International



Air
Austral



RAPPORT OACI 2016

LES PROVINCES, UN MARCHÉ SOURIAN POUR NOTRE COMPAGNIE

Le rapport de l'OACI sur la croissance du transport aérien vante tout particulièrement le dynamisme des compagnies *low-cost* européennes. En revanche, il attire notre attention sur les compagnies françaises qui ne sont malheureusement pas les grandes gagnantes de ce développement.

6 millions de passagers transportés à BORDEAUX, record absolu !

8,5 millions de passagers transportés au départ de MARSEILLE, performance jamais atteinte !

Record historique à l'aéroport de TOULOUSE, 8 millions de passagers transportés !

L'aéroport de MONTPELLIER signe une croissance à deux chiffres en 2016 !

Depuis quelques années, le pavillon français ne fait que céder du terrain. En 2016, il a perdu encore 1,7 %, s'établissant aux alentours de 46 % de parts de marché. Au même instant, les comptes rendus sur la croissance des aéroports de province se succèdent et ne font que confirmer cette dynamique.

QUELLE PLACE POUR TRANSAVIA ?

La stratégie du point à point, mise en avant par les compagnies *low-cost* au départ des aéroports de

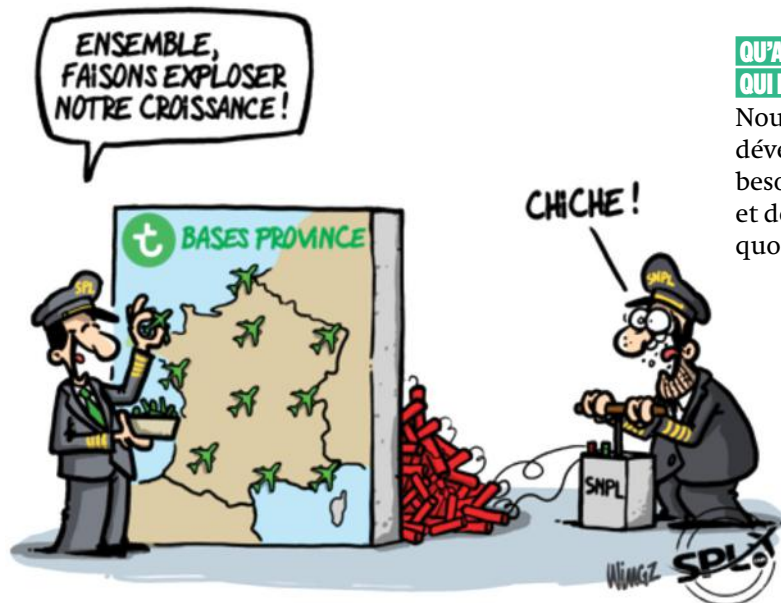
province, est un pari gagnant. Le rapport n° 180 du Sénat est sans appel.

« LA CAPTATION DU MARCHÉ PROVINCE SE FERA AU PROFIT EXCLUSIF DE CEUX QUI AURONT SU PRENDRE À TEMPS LES BONNES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES »

QU'ATTENDONS-NOUS POUR CAPTER CETTE CROISSANCE QUI NOUS TEND LES BRAS ?

Nous sommes tous convaincus de la nécessité de développer notre compagnie, même sans avoir besoin de lire ces rapports. Le simple fait de voler et de parcourir notre réseau nous le démontre au quotidien. ●

LE SPL METTRA TOUT EN ŒUVRE POUR EXPORTER LE SAVOIR-FAIRE RECONNU DE TRANSAVIA SUR DES BASES PROVINCES.





DÉVELOPPEMENT

LE SPL ENCOURAGE TRANSAVIA SUR LES AÉROPORTS DE PROVINCE

Le Groupe Air France-KLM est parfaitement en mesure de réaliser ce développement, « cela devient même une nécessité » affirmait pour *Les Échos* Jean-Marc Janaillac.

La croissance du groupe Air France passera par le développement de Transavia. L'objectif n'est pas de dépouiller la *main line* comme certains le disent, mais bel et bien de capter cette nouvelle clientèle avant que nos concurrents s'en chargent définitivement. La force transverse que nous avons construite avec les PNC et PS sera une des solutions pour donner vie et accompagner notre projet de croissance pour Transavia. Nous disposons des outils juridiques pour faire évoluer la clause limitative des « 40 avions ». Néanmoins nous considérons que le dialogue social

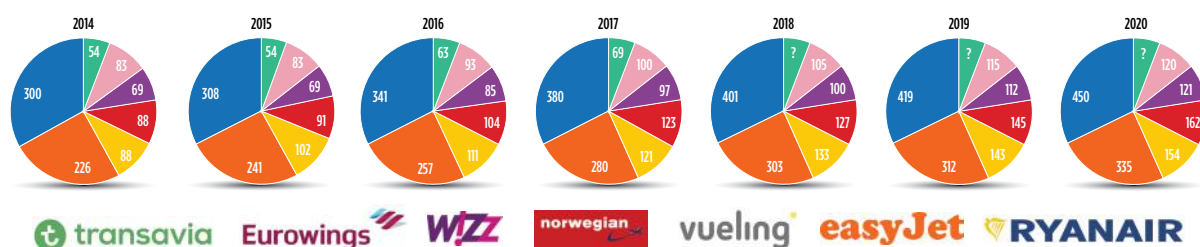
doit prédominer par la recherche d'adhésion au sein d'Air France et de Transavia. ●

LE DÉVELOPPEMENT DE TRANSAVIA SUR LES BASES PROVINCES DEVRA FAIRE L'OBJET D'UNE CONSULTATION VIA LE SYSTÈME DE RÉFÉRENDUM EN ENTREPRISE.



EN CHIFFRES

LA CROISSANCE PRÉVISIONNELLE DES FLOTTES DES PRINCIPALES LCC EUROPÉENNES (FLOTTE MONOCOULOIR)



TRANSAVIA LONG-COURRIER

LONG-COURRIER AU DÉPART DES PROVINCES... TRANSAVIA : UN ATOUT POUR LE GROUPE ?

Transavia a eu pour mission de contenir le développement des *low-cost* au départ de Paris. Conforté par son pari incontestablement gagné sur Orly, le GAF a tout intérêt d'engager Transavia à la reconquête des provinces.

Il s'agira encore d'un pari dont le GAF sortira gagnant. Le SPL répondra clairement présent à ce rendez-vous. Gardons à l'esprit que les provinces ne sont qu'une menace à court terme, anticipons ce qui se trame à moyen terme: le long-courrier

low-cost qui tend à développer le « point à point » échappant aux hubs. Prolongeons cette aventure Transavia au-delà des carcans que l'on voudrait nous imposer, le SPL démontrera que Transavia est une fois de plus l'outil de défense adapté. ●





SOCIAL

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE-VIE PROFESSIONNELLE

Les pilotes doivent avoir le choix de leur rythme de travail et de leur planification !

Une carrière de pilote au sein d'une compagnie *low-cost* s'appuyant sur une réglementation européenne poussée aux limites peut avoir des retombées majeures sur la santé. Nous ne sommes pas tous égaux face aux différents rythmes de travail qui sont les nôtres. Certains sont physiologiquement impactés par l'enchaînement des levers tôt, certains par le cumul de jours d'engagement consécutifs... alors que d'autres « détournent » le système du OFF récupération pour voler davantage. L'entreprise a tout à gagner à instaurer un système qui permette à chaque individu de trouver son équilibre vie privée-vie professionnelle.

LE SPL ÉPAULERA L'ENTREPRISE DANS CETTE DÉMARCHE EN SOUTENANT L'INSTAURATION DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) TEMPS ALTERNÉ FRACTIONNÉ (TAF) PREFERENTIAL BIDDING SYSTEM (PBS)

COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)

Le compte épargne-temps a pour finalité de permettre à tout PNT d'accumuler des droits à congés rémunérés ou de bénéficier d'une rémunération complémentaire différée, en contrepartie de différents apports.

LES PROPOSITIONS DU SPL

- ➔ **Chaque PNT pourra** rétrocéder de 1 à 2 jours OFF par mois qui lui seront recredités sur le CET. Dans le cas où ces 1 à 2 jours d'activité ne génèrent pas d'heures supplémentaires, ces jours OFF lui seront recredités avec une gratification de 100 %.
- ➔ **Le PNT qui se porte volontaire** pour ne pas prendre de congés réglementaires (14 jours consécutifs) en « très haute saison » sera crédité d'une gratification de 50 %, soit 7 jours.
- ➔ **Chaque PNT pourra** demander la conversion de jours CET en complément de rémunération (1 jour CET équivaut à 1 / 30 SMMG).
- ➔ **Chaque PNT pourra** demander la conversion de tout ou partie de son 13^{ème} mois et de sa prime d'intéressement en jours de congés CET.

- ➔ **Le compte épargne-temps** pourra également servir à financer les périodes d'inactivité correspondant au temps alterné ou au Temps Alterné Fractionné..

TEMPS ALTERNÉ FRACTIONNÉ (TAF)

Le TAF est une variante au temps alterné. Il permet d'adapter son rythme de vie en réduisant son temps de travail de quelques jours par mois.

Le TAF est également un outil de gestion favorable au salarié et à l'employeur.

Des discussions devront définir les rythmes de travail, les modalités de mise en œuvre, ainsi que le niveau de prise en charge par la compagnie.

PREFERENTIAL BIDDING SYSTEM (PBS)

Le système actuel de planification a atteint ses limites et l'outil de fabrication artisanale que veut nous proposer le service production ne suffira pas à pallier toutes ces aberrations qui nous pénalisent au quotidien. (Opacité totale, passe-droits, jours blancs attribués de manière anarchique, rotations préemptées, incohérences sur l'attribution des points, sur l'ordre de priorité, aucune visibilité sur les désidératas et encore moins de possibilités d'anticipation en cas de positionnement d'un collègue avec un nombre de points inférieur...)

LE SPL PRÔNE LA MISE EN ŒUVRE DU PREFERENTIAL BIDDING SYSTEM (PBS).

(Temps Alterné Fractionné, Compte Épargne Temps et Preferential Bidding System feront l'objet de communications spécifiques.)

CONGÉS

Le taux d'attribution des congés, les périodes de référence ainsi que le système d'attribution des points ouvrant droits aux congés ne sont pas en adéquation avec l'équilibre vie privée-vie professionnelle que prône le SPL.

La mise en œuvre du CET associé au PBS et/ou une augmentation de l'effectif pilote doivent être des pistes majeures de discussions avec la compagnie pour atteindre cet objectif prioritaire pour le SPL. ●





CARRIÈRE TRANSAVIA

NOTRE COMPAGNIE DOIT ABSOLUMENT GARDER SON ESPRIT *LOW-COST*



© XAVIER REVUELTA

Le SPL TO souhaite le retour au *fast track captain*.

FAST TRACK CAPTAIN

L'expérience, la connaissance avion, de l'exploitation et du réseau nous paraissent être des éléments nécessaires à un développement vertueux vis-à-vis de la sécurité des vols.

TOUS LES OPL EMBAUCHÉS
PAR TRANSAVIA DEVRONT POUVOIR
RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRES
LORS D'OUVERTURE DE POSTE
À LA FONCTION **COMMANDANT DE
BORD** DÈS LORS QU'ILS REMPLISSENT LES
CONDITIONS D'ANCIENNETÉ MACHINE
ET D'EXPÉRIENCE REQUISES.

Un ratio sera ouvert à discussion pour amener à un juste équilibre de cette mesure.

Enfin, un système plus juste devra être trouvé afin que tous les PNT du groupe puissent continuer à dynamiser leurs carrières en fonction des besoins de nos différentes entreprises (AF, HOP, TO). Ceci relève du projet de mobilité « Pangaea » que le SPL National présente actuellement aux institutionnels.

FONCTION SFI

La compagnie a fait le choix de recourir à des SFI externes au détriment des OPL expérimentés présents à Transavia.

Jamais remis en cause à ce jour, le SPL revendique l'accession aux OPL à la fonction SFI.

COLLÈGE INSTRUCTEUR

Le SPL se portera garant de la stabilité du collège instructeur pour lui permettre de garder un niveau d'expertise compatible avec la croissance que nous revendiquons.

POSTE D'ENCADREMENT

Assumons davantage de diversité pour nos postes d'encadrement.

Le SPL appuiera toute candidature dès lors qu'elle présentera les compétences visant à améliorer le fonctionnement opérationnel et la sécurité des vols de Transavia. ●●





RÉMUNÉRATION

DÉCOMPTES, PRIMES ET QUALIFICATIONS

DÉCOMPTES ET RÉMUNÉRATION MENSUELLE

L'inéluctable baisse des temps de vols moyens ainsi que l'application des FTL pénalisent un peu plus chaque saison le système de rémunération actuel.

LA REVALORISATION DU SALAIRE MINIMUM GARANTI FAIT PARTIE DES OBJECTIFS PRIORITAIRES DU SPL.

Face à cette contrainte dure, il sera de la responsabilité de la compagnie de combler la saisonnalité en allant chercher des marchés. (Antilles, ACMI...) Il sera de nos prérogatives d'y répondre.

PRIME FORFAITAIRE D'INCITATION ET DÉCLENCHEMENT

Le SPL revendique la mise en place d'un nouveau système d'incitation qui serait indépendant de la saison, simple, cohérent et équitable. Chaque PNT, qu'il soit déjà en heures supplémentaires ou largement en dessous du minimum garanti, aura le même niveau d'incitation à répondre positivement à la sollicitation de la compagnie. (Ce dispositif fera l'objet d'une prochaine communication.)

Un système permettant une transparence totale des actes de régulation doit être implémenté.

DÉCOMPTES ET RÉMUNÉRATION DES VOLS ANNULÉS

Trop d'aléas sont liés à l'exploitation et sont donc directement imputables à une gestion

aléatoire et approximative des différentes directions (report ou annulation cause maintenance, cause sous effectif, etc.).

La perte totale ou partielle d'activité générée par l'annulation d'une rotation donnera lieu au paiement de l'intégralité de l'activité programmée. Ce système offrira une plus grande flexibilité au service régulation avec des équipages qui accepteront plus facilement des vols / rotations plus courts et participera à mettre le gestionnaire de l'exploitation un peu plus face à ses responsabilités.

QUALIFICATION FNC

Les rotations Funchal ne doivent plus être la panacée d'une minorité. Chaque pilote éligible qui en exprime le désir doit pouvoir y prétendre sans aucune distinction.

Ce dispositif équitable offrira plus de transparence et une plus grande souplesse, que ce soit en planification ou en régulation.

FORMATION À DISTANCE

La rémunération des jours de formation à distance doit correspondre à une prime. Il ne nous paraît pas souhaitable de continuer avec un système de rémunération de la journée de formation à distance basée sur un nombre d'HC crédité en plein hiver. En effet, le nombre d'heures créditées peut être soit nul, car englobé dans le minimum garanti des 65 HC, soit rémunéré en heures complémentaires ou en heures supplémentaires selon que l'on est pilote à 100 %, instructeur ou délégué syndical. ●





© D.R.



EXPRESSION DU DROIT SYNDICAL

LE SPL REVENDIQUE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME VERTUEUX DANS L'INTÉRÊT DE LA DÉFENSE DES SALARIÉS

Comment assurer sereinement son rôle de délégué et, dans le même temps, se voir attribuer un planning atypique pouvant générer jusqu'à 47 heures supplémentaires sur le mois ou bien encore atteindre 375 heures supplémentaires cumulées sur l'année ?

Le Syndicat des pilotes de ligne ne souhaite pas poursuivre avec ce système vicieux qui va à l'encontre de tout principe de moralité, d'indépendance et d'efficacité. Le SPL revendique la mise en place d'un système agissant pour la défense des salariés, un système sans connivence et sans équivoque, totalement indépendant du service production qui permettrait,

de fait, une totale liberté d'expression du droit syndical. ●

LE SPL EXIGERA QUE SES REPRÉSENTANTS SOIENT RÉMUNÉRÉS AU FORFAIT DE LA MOYENNE SECTEUR DANS LA FONCTION.





LE SPL

LE SYNDICALISME PILOTE A BESOIN DE SE RÉFORMER, LOIN DES TRAVERS DONT NOUS AVONS TOUS ÉTÉ TÉMOINS CES DERNIÈRES ANNÉES

Nous devons de toute urgence mettre en place une nouvelle offre, une autre façon de dialoguer et de construire ensemble.

La mise sous tutelle du SNPL TO par un syndicat extérieur à notre compagnie a été l'élément déclencheur de notre réflexion. L'immobilisme généré par le système actuel n'a fait que renforcer notre conviction qu'il fallait un syndicat en pleine possession de son autonomie :

le Syndicat des Pilotes de Ligne.

Le SPL, syndicat catégoriel exclusivement dirigé par des pilotes pour des pilotes, vous propose des choix clairs et assumés qui contribueront à une croissance solide et pérenne de notre compagnie dans le respect de tous. ●

**DANS L'ATTENTE DES FUTURES ÉLECTIONS QUE NOUS ABORDONS
DANS L'OBJECTIF ASSUMÉ D'ÊTRE MAJORITAIRE, NOUS RESTERONS À VOTRE ÉCOUTE
POUR FAIRE ÉVOLUER LE PROJET WAKE UP, TO !**

© InfoCom SPL 2017 | Photo couverture © Xavier Revuelta

L'adhésion au SPL est de 35 € pour les CDB et de 15 € pour les OPL | Cliquez sur la flèche pour effectuer votre adhésion en ligne



Transavia



Air France



Hop !



Air Caraïbes



Aigle Azur

Corsair
InternationalAir
Austral